



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal n°2025/15

Réfection de la place et du bâtiment communaux de Villars-le-Grand,

Demande de crédit de CHF 150'000.-

Rapport de la Commission des finances

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le lundi 10 novembre 2025 pour l'examen de la demande de crédit pour la réfection de la place et du bâtiment de l'ancienne école de Villars-le-Grand. Par la suite plusieurs questions ont été posées aux Municipaux délégués au préavis, Mme Laetitia Kohler pour la place et M. Julien Bessard pour le bâtiment. Nous les remercions pour les explications fournies qui nous ont permis de mieux comprendre les différents sujets et de répondre à nos interrogations.

Pour rappel, la Municipalité souhaite entreprendre un rafraîchissement de certaines parties du bâtiment, ainsi qu'un réaménagement des espaces extérieurs situés autour du bâtiment. Les objectifs principaux des aménagements extérieurs sont

- de permettre l'installation d'une cantine de 15m x 32,5m sur la place lors de manifestations ;
- de permettre une meilleure circulation des bus scolaires sur la place ;
- de moderniser les espaces verts avec des espèces indigènes et faciles d'entretien.

Les objectifs du rafraîchissement du bâtiment sont

- de remettre en état l'appartement situé au 2^e étage ;
- de remplacer la cuisine de la salle communale par une cuisine qui réponde aux besoins des utilisateurs et aux normes d'hygiène actuelles ;
- d'améliorer la fonctionnalité des salles communales avec du nouveau mobilier ;
- de réaliser les travaux d'entretien nécessaires de la scène.

La Commission des finances a eu accès aux différentes offres pour les aménagements extérieurs et les rafraîchissements du bâtiment qui sont en accord avec les montants budgétés dans le préavis.

Suite à l'analyse approfondie du projet, des offres obtenues et des explications données par les Municipaux en charge du préavis, la Commission des finances recommande d'accepter le préavis, tout en émettant deux réserves par rapport au préavis présenté.

Premièrement, la Commission des finances souhaite attirer l'attention des membres du Conseil qu'en décidant d'investir un montant important pour le rafraîchissement de ce bâtiment, la Municipalité et le Conseil communal s'il approuve ce préavis, valident l'option de

conserver ce bâtiment pour une durée importante et enterrent l'option d'une démolition/reconstruction pour les prochaines législatures. La Commission des finances valide cette option. En effet, l'état des différents bâtiments communaux nécessite des travaux d'entretiens conséquents et il n'est pas réaliste de prévoir des investissements lourds pour chacun d'eux. Des rafraîchissements ciblés et échelonnés dans le temps comme prévu dans ce préavis permettent de maintenir le patrimoine immobilier communal en bon état son péjorer les finances de notre commune, notamment en cette période où d'importants investissements sont en cours de réalisation.

Deuxièmement, dans les offres qu'elle a pu consulter, la Commission des finances a pu constater un prix élevé pour l'électroménager « semi-pro » de la cuisine. La Commission estime que l'installation de vrai matériel professionnel (tout inox, lave-vaisselle à panier, etc...) ne serait pas plus onéreuse que les offres consultées et recommande à la Municipalité d'étudier cette possibilité. Les avantages d'une cuisine avec du vrai matériel professionnel sont nombreux : utilisation d'ustensiles aux dimensions standard (normes GN), respect des normes d'hygiène et des protocoles de nettoyage, durabilité du matériel, possibilité de déplacer et moduler le mobilier.

En Conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission des finances soutient le préavis municipal 2025/15 à l'unanimité et recommande au Conseil communal de l'accepter tel que proposé, à savoir d'accorder un crédit d'investissement de CHF 150'000 TTC afin d'entreprendre les travaux décrits dans le préavis.

La Commission des finances

Vully-Les-Lacs, le 30 novembre 2025

Cédric Bardet Damian Fioretta Anne Jobin Antoine Parisod Arnaud Guignard